

pas difficile à ob'enir. Elle nous fut donnée par Monseigneur l'Archevêque avec cette bonté paternelle qui caractérise tous les actes de Sa Grandeur. Heureux du bien que nous voulions faire à cette petite portion si désolée de son troupeau, Monseigneur encouragea et bénit notre œuvre ; consultée spécialement sur les détails et les motifs de notre entreprise, Sa Grandeur voulut bien approuver d'une manière formelle l'emploi que nous voulions faire des après-midi des dimanches et jours de fêtes, tant pour nous que pour les enfants. Je dois le dire, ce dernier encouragement ne manquait pas d'à-propos : nos patrons et assistants patrons, Dieu merci, ne bornent pas la sanctification du dimanche à l'audition de la messe, et ils sont du nombre de ceux qui tiennent encore à assister aux vêpres. Or la pensée de ne pas aller à l'office paroissial de l'après-midi, bien que cet office fût remplacé par une réunion de charité plus pénible et plus longue, était pour quelques-uns la matière d'un scrupule qui fait honneur à leur piété. Grâce donc aux bonnes paroles de Monseigneur l'Archevêque, et à son approbation formelle du tout tout et des détails, nos patrons et assistants-patrons, ainsi que les présidents de conférences qui encouragent spécialement le Patronage, se sont livrés à l'œuvre avec un zèle tout nouveau et qui ne s'est pas démenti.

Le local pour nos instructions religieuses et pour la bénédiction du Saint-Sacrement nous fut accordé avec le même empressement. Les bonnes Sœurs de la Charité, ces anges de la terre, que l'on trouve toujours prêtes à soulager la misère sous quelque forme qu'elle se présente, voulurent bien nous admettre dans leur magnifique chapelle. Non contentes de préparer et de fournir elles-mêmes tous les ornements néces-